



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES
SURVEILLANT(E)S – C.E.A**

BUREAU REGIONAL GRAND EST

Le 27 novembre 2024

A

Mr le Directeur
du CD de Saint MIHIEL,

Objet : Lettre ouverte.

Monsieur le Directeur, le SPS-CEA tient tout particulièrement à vous sensibiliser sur la grande importance du dialogue social au sein de votre établissement. Et ce d'autant plus, en ces temps troublés par le sous-effectif chronique des personnels, les souffrances des surveillants qui endurent des conditions de travail extrêmement dégradées, d'heures supplémentaires exponentielles et de rappels incessants sur leur temps de repos, mettant à mal leur vie de famille ainsi que leur intégrité physique et psychologiques.

Il vient d'être porté à ma connaissance par le bureau local SPS de Saint-Mihiel, votre décision de la création de nouveaux postes non enregistrés dans l'organigramme de référence. Si toutefois, vous seul êtes effectivement souverain à prendre ce genre de décision, il n'en reste pas moins que face à ce contexte actuel extrêmement tendu, valider de telles dispositions sans la moindre concertation avec les organisations syndicales, ni la moindre discussion en CSA reste complètement incompréhensible et aurait pour conséquence de cristalliser un peu plus les agents au lieu de les soutenir dans ces moments critiques.

Vous en conviendrez, que devant des hommes et des femmes qui au quotidien font déjà beaucoup de sacrifices pour que votre établissement ne sombre pas, l'important est de prendre en compte l'avis et l'expérience de ces agents, qui au quotidien gèrent la détention. Pour beaucoup, ils dépassent les 50 heures supplémentaires mensuelles ! Et malgré tous les efforts consentis et leur dévouement, vous êtes contraint d'appliquer un service dégradé au moins deux fois par semaine et encore plus souvent le week-end.

Vous nous accorderez, que dans ce contexte RH actuel, avec les difficultés de recrutement que nous connaissons et les nombreux départs à la retraite en 2024 et 2025, il serait impensable d'affaiblir encore un peu plus la détention, par la création de postes supplémentaires qui pèseraient lourd sur les ressources disponibles, avec, je vous le rappelle, un taux de couverture de 83.6 % pour les surveillants, soit environ une vingtaine d'agents manquants.

Le SPS, vous demande de renouer prestement le dialogue avec les organisations syndicales, faute de quoi les surveillants devront se faire entendre autrement....

Dans l'attente de votre intervention, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de notre profond respect.

Dominique GRAINDORGE
Délégué régional SPS-CEA DI Strasbourg Grand Est
Membre de la Commission Exécutive National
TEL :06 27 53 57 92
MAILS : dominique.graindorge@gmail.com
dominique.graindorge@justice

Copie à Mr le Directeur interrégional